



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLUS DE 8,2 MILLIARDS D'EUROS DEJA VERSES AUX AGRICULTEURS AU TITRE DE LA PAC 2020

Lundi 26 avril 2021

Les paiements au titre de la campagne PAC 2020 sont désormais quasiment finalisés. Depuis le mois d'octobre, plus de 8,2 milliards d'euros ont pu être versés à plus de 450 000 agriculteurs.

Depuis le 16 octobre 2020, 5,6 milliards d'euros d'aides découplées et 1,1 milliard d'euros d'indemnités compensatoires de handicaps naturels ont été versés respectivement à 303 000 et 96 000 agriculteurs, correspondant à plus de 99,9 % des demandes.

Les aides couplées ont également été versées : 836 millions d'euros d'aides couplées animales et depuis le 3 mars 2021, 157 millions d'euros d'aides couplées végétales.

Les mesures agro-environnementales et climatiques et les aides à l'agriculture biologique sont versées également depuis le 3 mars. A ce stade, ces versements correspondent à 431 millions d'euros pour 68 500 dossiers, soit plus de 90 % des dossiers.

Enfin, 58 000 agriculteurs ont perçu 152 millions d'euros d'aides à l'assurance récolte, représentant plus de 99 % des dossiers.

La date limite de paiement est fixée au 30 juin 2021.

Dans un contexte marqué par la crise sanitaire, la mobilisation des agents du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et de l'agence de services et de paiements a permis d'assurer le versement de ces aides.

Contacts presse

Service de presse du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr

@Agri_Gouv